

Conseil Municipal du 19/09/2014

Téléphone : 02.99.34.10.20
Télécopie : 02.99.34.09.04

Date de convocation : 12 septembre 2014

Début de séance : 19h30
Fin de séance : 22h50

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de pouvoir : 1

Secrétaire de séance : Madame Christelle LECOQ

BUDGET COMMUNAL DECISION MODIFICATIVE N°5

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, d'adopter la décision modificative numéro 5 du Budget communal afin de pouvoir acquérir un tracteur tondeuse.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

BUDGET ASSAINISSEMENT DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, d'adopter la décision modificative numéro 1 du budget assainissement.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

BUDGET COMMUNAL ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après en avoir délibéré d'attribuer une subvention à l'Association du Rallycross.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

BUDGET COMMUNAL DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bretagne.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

BUDGET COMMUNAL ACHAT DE TERRAIN

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider l'achat de la parcelle ZE41 .

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

BUDGET COMMUNAL ACHAT DE TERRAIN

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de faire une proposition d'achat d'une partie de la parcelle ZC 0062.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention

MARCHES PUBLICS CHOIX DE L'ARCHITECTE PROJET CANTINE ET SALLE MULTIFONCTION

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de retenir le cabinet « Louvel et Associés » pour le projet de cantine et de la salle multifonction communale.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

MARCHES PUBLICS CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION PROJET CANTINE ET SALLE MULTIFONCTION

Le Conseil Municipal **décide**, de valider le choix de la commission, en retenant le site situé derrière la mairie pour l'implantation du projet de cantine et de la salle multifonction communale.

VOTE : 13 Pour – 1 Contre - 1 Abstention.

TRAVAUX ROUTE DE MAURE DE BRETAGNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide**, de valider l'offre de l'entreprise BREJOIN pour les travaux d'aménagement sur la route de Maure de Bretagne.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

TRAVAUX OP 66

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide** de valider l'offre de l'entreprise BREJOIN pour les travaux prévus à l'opération 66 et validés par l'assemblée délibérante.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention

DELEGATION DU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide** de valider la nouvelle délibération sur la délégation du Conseil Municipal au Maire.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
CONVENTION DES ASSOCIATIONS
CHARGEES DES TEMPS PERISCOLAIRES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide** d'accepter de déléguer à Monsieur Le Maire la possibilité de signer les conventions aux associations chargées des temps périscolaires.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention

CREATION D'UNE GARDERIE EXTRA SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide** de valider la création d'une garderie extra-scolaire pour 15 enfants et de fixer le prix forfaitaire de 10 euros par enfant quelque soit le temps passé.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention